



# Le nouveau découpage en zones d'emploi de la Picardie

*Les zones d'emploi sont des espaces centrés sur un pôle d'emploi important et suffisamment attractif pour que la plupart des actifs résidant dans la zone ainsi définie y travaillent.*

*Elles donnent par conséquent une image de l'organisation de l'emploi dans la région, mettant en évidence les différences territoriales afférentes.*

*À partir du nouveau découpage effectué en 2011, la Picardie compte 13 zones d'emploi.*

Arnaud HUYSEN  
Insee Picardie



## TERRITOIRES

L'emploi dans la Somme est principalement structuré autour d'Amiens dont la zone d'emploi rassemble près de 70 % des postes de travail du département. C'est aussi la plus importante de la région avec plus de 152 000 personnes qui y travaillent. C'est, de plus, un territoire où l'emploi progresse : entre 1999 et 2008, la hausse y est l'une des plus élevée de la région (+1,1 % par an contre +0,7 % dans l'ensemble de Picardie). Enfin, l'essentiel des postes de travail (42 %) contribuent à des fonctions "présentielles" (emplois de services à la population : administration, distribution, éducation...). Les fonctions "métropolitaines" (conception-recherche et prestations intellectuelles) sont également plus présentes qu'en moyenne régionale, mais encore insuffisamment pour un espace comprenant la capitale régionale.

Le reste de la Somme s'organise autour des zones d'Abbeville, de Péronne et la partie picarde d'une zone à cheval sur la Picardie et la Haute-Normandie, "Vallée de la Bresle-Vimeu". Le volume des postes de travail y est du même ordre : respectivement 24 700, 22 800 et 21 400 emplois.

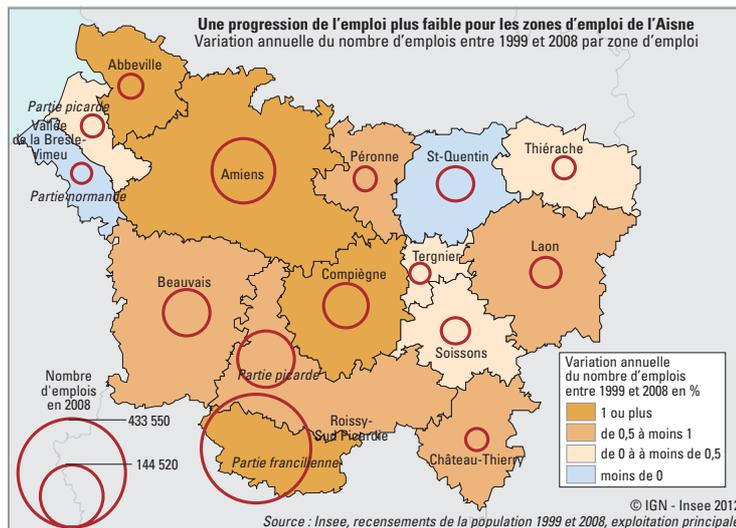
La première, Abbeville, se distingue par la plus importante progression d'effectifs de Picardie, avec une hausse de 1,2 % des emplois chaque année entre 1999 et 2008. C'est la conséquence d'un recul limité de l'industrie et d'une croissance importante de la construction et du tertiaire.

La seconde, Péronne, se caractérise par un nombre de postes de travail occupés supérieurs au nombre de résidents ayant un emploi (107 %). C'est le seul territoire dans ce cas en Picardie. Cela résulte à la fois d'une croissance plus rapide des emplois que des résidents occupant un emploi et d'une forte attractivité de ces emplois. 33 % des personnes ayant un poste de travail dans la zone de Péronne n'y habitent pas.

Évolution du découpage en zones d'emploi en Picardie

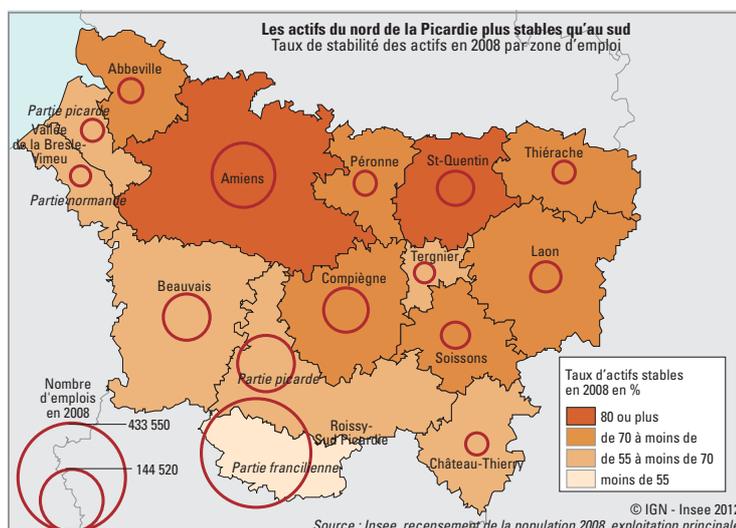


© IGN - Insee 2012  
Source : Insee

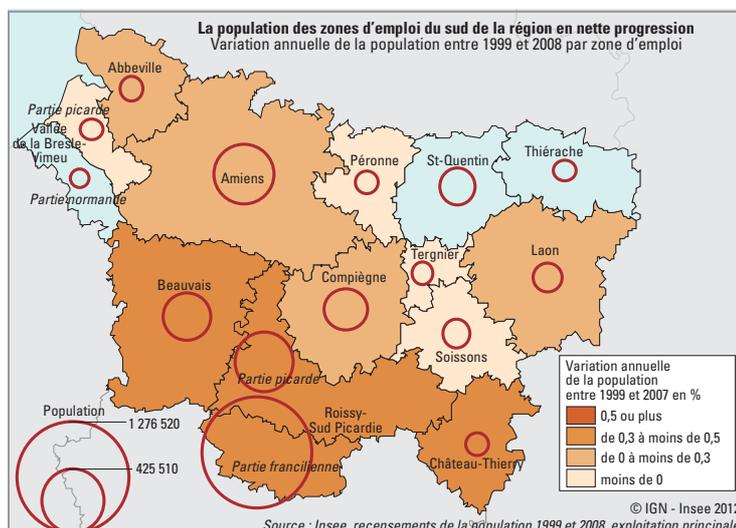


La dernière, celle du Vimeu, se singularise par le poids très fort de ses fonctions de production (40 % des emplois), en raison de son tissu principalement industriel, expliquant que le nombre d'emplois stagne depuis 1999 (+0,2 %). Le constat effectué ici reste néanmoins plus favorable que celui concernant la partie normande de la zone, qui a perdu des emplois sur cette période (-0,1 % par an).

La structuration de l'emploi dans l'Aisne repose davantage sur une organisation multipolaire, avec de plus petits pôles d'emploi, disséminés sur l'ensemble du département. Leur attractivité génère 6 zones d'emploi, de tailles toutefois différentes : de 17 600 postes de travail pour celle de Tergnier à 48 700 pour le Saint-Quentinois. Dans toutes, comme au plan régional, ce sont les fonctions présentes qui prédominent. Cependant, la Thiérache se démarque avec un nombre d'emplois dans les fonctions de production important (33%). Dans l'Aisne, entre 1999 et 2008, le nombre d'emplois évolue près de trois fois moins rapidement qu'au plan régional (+0,2 % par an). Cela se retrouve au niveau des zones d'emploi, où seules celles de Château-Thierry et Laon ont connu une hausse (respectivement +0,7 et 0,5 % par an), tandis que les autres stagnaient (Tergnier, Soissons, Thiérache), voire perdaient des effectifs (Saint-Quentin, -0,1 % par an).



Dans l'Oise, l'emploi s'organise autour de deux grands pôles, Beauvais et Compiègne, conduisant à la création de deux zones d'emploi offrant un nombre de postes de travail comparable (respectivement 86 000 et 78 200 emplois). Une troisième zone est formée des pôles d'emplois de tailles diverses (Creil, Clermont, Senlis, Crépy-en-Valois), regroupant ensemble 124 100 emplois et qui, de plus, comprend un nombre important de travailleurs allant exercer leur profession en Île-de-France, notamment à Roissy. C'est la raison pour laquelle l'ensemble de la zone, à cheval sur la Picardie et la région parisienne, a été dénommée Roissy-Sud Picardie.



Les fonctions métropolitaines sont plus présentes dans ces trois zones que dans toutes les autres de la région. De plus, le nombre d'emplois y a évolué plus rapidement que dans le reste de la Picardie, entre 0,8 et 1,0 % par an selon les zones. Cependant, et cela a contribué à accélérer les flux de migrations alternantes liés au travail, le rythme de croissance des postes de travail de la partie francilienne de la zone Roissy-Sud Picardie a été deux fois plus rapide que du côté picard (+1,7 % par an).

### Les actifs du nord de la Picardie plus stables qu'au sud

Outre la présence de pôles d'emploi, le second critère déterminant pour définir le contour de ces nouvelles zones d'emploi est le taux de stabilité des actifs (part d'actifs travaillant dans la zone où ils résident) qui permet de caractériser la cohérence des territoires ainsi constitués.

Cette homogénéité est particulièrement affirmée pour la zone d'Amiens, au taux le plus élevé : près de 9 actifs sur 10 travaillent et résident dans la zone. Vient ensuite Saint-Quentin avec plus de 8 actifs sur 10.

À l'opposé, les zones où ce taux est plus faible sont celles de Beauvais et Château-Thierry, en raison de l'attra-

## Les nouvelles zones d'emploi, mode d'emploi

La zone d'emploi (ZE) est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lesquels les établissements trouvent l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi vise à déterminer un zonage d'étude pertinent pour l'analyse des marchés locaux du travail. C'est le plus petit territoire de calcul des taux de chômage localisés et des estimations d'emploi salarié de l'Insee. C'est aussi un territoire propice à la mise en œuvre des politiques de l'emploi initiées par les pouvoirs publics et les acteurs locaux.

Le découpage s'appuie sur le principe suivant : le nombre d'actifs résidant au sein d'une zone et y travaillant doit être le plus élevé possible. En d'autres termes, le taux d'actifs stables de chaque zone d'emploi doit être optimisé, dans le respect d'un certain nombre de contraintes liées notamment à la taille des territoires (minimale et maximale) et à leur géographie (pas de découpage infra-communal, contiguïté des communes, etc.).

Compte tenu de l'évolution des trajets domicile/travail, les 14 zones d'emploi de la Picardie ont laissé place à un maillage ne comprenant plus que 13 nouvelles zones. En France, la tendance est également à la diminution et à l'extension de zones emploi : le contour de 322 zones d'emploi a été validé contre 364 auparavant (DOM, dont Mayotte, compris).

Le nouveau découpage s'affranchit aussi, si nécessaire, des limites administratives que devait respecter le zonage antérieur. Ainsi, une même zone d'emploi peut se retrouver à cheval sur deux régions. C'est le cas en Picardie, avec deux nouvelles zones interrégionales : celle de la "Vallée de la Bresle-Vimeu", à cheval entre la Picardie et la Haute-Normandie, résulte de la fusion de la "Vallée de la Bresle" et du "Vimeu" et celle de "Roissy-Sud Picardie" recouvre une partie du territoire des anciennes zones d'emploi du "Santerre Oise" et de "Sud-Oise" et s'étend sur l'Île-de-France.

D'autre part, d'anciennes zones emploi s'étendent, reflétant ainsi l'attraction croissante du pôle d'emploi autour duquel elles sont organisées. C'est le cas des ZE d'Amiens (+570 km<sup>2</sup>), de Beauvais (+460 km<sup>2</sup>) et de Compiègne (+290 km<sup>2</sup>). D'autres, au contraire, perdent de la superficie comme Péronne (-540 km<sup>2</sup>) et la Thiérache (-260 km<sup>2</sup>), reflétant la perte d'influence de ces pôles. Enfin, la zone emploi du "Santerre Oise" disparaît, absorbée par les zones de Beauvais, Compiègne et Roissy-Sud Picardie.

activité de l'Île-de-France, de Tergnier et la partie picarde de Vallée de Bresle-Vimeu, en raison de leur petite taille. À chaque fois, on y compte quand même environ deux tiers d'actifs stables.

## TERRITOIRES

Cet indicateur est, en revanche, plus faible dans la partie picarde de la zone de Roissy-Sud Picardie où un peu moins de 3 habitants sur 5 exercent leur métier dans la zone, les autres se tournant vers l'Île-de-France.

## Le sud de la région concentre l'essentiel de la hausse de la population

Cette structuration des zones d'emploi autour des principaux pôles de la région explique que les quatre principales zones, Amiens, la partie picarde de "Roissy-Sud Picardie, Beauvais et Compiègne, regroupent 64,2 % des postes situés en Picardie. Il en est de même pour la population avec 63 % des habitants de la Picardie. Ces zones d'emploi sont plutôt urbanisées. La majorité de leurs habitants vivent dans des unités urbaines : 93% à "Roissy-Sud Picardie", 64 % à Amiens et 61 % à Compiègne. Beauvais fait exception avec un taux de 51 %.

## Les zones d'emploi de Péronne, Tergnier ou de la Thiérache représentent moins de 2 % de la population picarde

Les zones d'emploi de la région présentent des disparités démographiques assez marquées. Entre 1999 et 2008, la population a augmenté beaucoup plus rapidement dans le sud de la région. C'est le cas des zones d'emploi de Roissy-Sud Picardie (partie picarde), Beauvais et Château-Thierry, qui contribuent pour plus de 60 % à l'augmentation totale de la population picarde. Cette croissance démographique s'explique pour l'essentiel par un solde naturel important. A contrario, les zones d'emploi du nord de l'Aisne (Saint-Quentin et la Thiérache) perdent des habitants entre 1999 et 2008. Ceci s'explique par un solde naturel plus bas que la moyenne régionale conjugué à un solde migratoire nettement déficitaire. Enfin, à l'ouest de la région, les zones d'Abbeville et de la Vallée de la Bresle-Vimeu (partie picarde) ne doivent la progression de leur nombre d'habitants, pour l'essentiel, qu'à un solde migratoire positif, alors que le solde naturel (naissances-décès) est faible, voire nul. ■

### 9 actifs sur 10 travaillent et résident dans la zone d'emploi d'Amiens

Nombres d'actifs et d'emplois en 2008 par zone d'emploi

Zone d'emploi	Actifs ayant un emploi, résidant dans la zone				Nombre d'emplois dans la zone	Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés
	Total	Actifs travaillant dans la ZE	Taux de stables (%)	Actifs travaillant hors de la ZE		
Château-Thierry	27 417	18 361	67,0	9 056	21 816	80
Tergnier	20 416	12 906	63,2	7 510	17 609	86
Thiérache	20 770	15 940	76,7	4 830	20 140	97
Laon	40 314	29 524	73,2	10 790	36 697	91
Saint-Quentin	50 416	40 662	80,7	9 754	48 704	97
Soissons	36 123	25 429	70,4	10 694	31 820	88
Beauvais	103 520	70 094	67,7	33 426	85 989	83
Compiègne	85 966	63 995	74,4	21 971	78 207	91
Abbeville	26 101	19 166	73,4	6 935	24 721	95
Amiens	154 221	135 114	87,6	19 107	152 198	99
Péronne	21 347	15 263	71,5	6 084	22 834	107
Vallée de la Bresle-Vimeu	39 297	32 265	82,1	7 032	39 177	100
<i>dont partie picarde</i>	22 428		67,4	4 010	21 424	96
<i>dont partie normande</i>	16 869		65,4	3 022	17 753	105
Roissy-Sud Picardie	702 027	369 805	52,7	332 222	557 639	79
<i>dont partie picarde</i>	163 966		58,7	42 949	124 087	76
<i>dont partie francilienne</i>	538 061		45,6	289 273	433 552	81
<b>Picardie</b>	<b>773 004</b>				<b>686 244</b>	<b>89</b>

Sources : Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en 2008 : Insee-RP 2008 exploitation principale (lieu de résidence), Emploi : Insee-RP 2008 exploitation principale (lieu de travail)

## Pour en savoir plus

"Une forte hausse du chômage régional", Insee Picardie Conjoncture n°103 - 2012.

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Insee Picardie**

1, rue Vincent Aurioi - CS 90402  
80004 AMIENS CEDEX 1  
Téléphone : 03 22 97 32 00  
Télécopie : 03 22 97 32 01  
Directrice de la Publication :  
Yvonne PÉROT  
Rédactrice en chef :  
Nathalie SALOMON  
Maquette Insee Picardie  
Dépôt légal : juin 2012  
ISSN : En cours  
Code SAGE : IPF00462  
N°4-2012 internet exclusivement  
[www.insee.fr/picardie](http://www.insee.fr/picardie)